

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1992)
Heft: 37

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



BALE

Le Grand Conseil autorise la distribution de drogue

Le canton de Bâle-Campagne va distribuer de la drogue sous contrôle médical. A l'origine de la décision du Grand Conseil, un postulat de l'Alliance des Indépendants (AdI) soutenu par les socialistes, les écologistes, les démocrates chrétiens et la majorité des radicaux. Le gouvernement devra modifier la législation afin qu'il soit procédé à un essai de remise de stupéfiants à certains toxicomanes (particulièrement aux dépendants de l'héroïne) sous contrôle médical. Dans le même esprit, le Grand Conseil, tout en souhaitant vivement voir les deux demi-cantons bâlois collaborer dans la lutte contre la drogue, demande la création d'un office chargé de la prévention de la toxicomanie.

BERNE

Werner Bircher ne se représentera pas

Le président de la Ville de Berne, W. Bircher, ne se représentera pas aux élections municipales le 6 décembre prochain. Le radical, âgé de 64 ans, estime que 17 ans passés à la tête de la commune suffisent. Il est, après Marco Albiseti, le deuxième représentant radical de l'Exécutif à annoncer son départ. Le Conseiller d'Etat socialiste René Bärtschi démissionne lui aussi et son siège à l'Exécutif cantonal sera vacant en été prochain. Il est déjà l'objet de belles empoignades : le parti des automobilistes du canton, s'opposant à ce qu'il nomme une "paralysie du processus démocratique", s'étonne bruyamment que la droite (les radicaux et les démocrates du centre) ne propose pas de candidat pour ravir ce poste aux socialistes (qui détiennent

NOUVELLES EN PROVENANCE DES CANTONS SUISSES.

actuellement deux sièges au Conseil Exécutif). Le PA propose son candidat aux élections partielles du 17 mai prochain.

Plus de femmes en politique ?

Le parlement de la Ville de Berne fera-t-il figure de pionnier ? Il est en effet le seul, pour l'instant, à vouloir fixer un quota de 40 % de femmes à l'Exécutif. Décision prise en juin dernier, qui doit être encore ratifiée par une votation populaire. Mais, de toutes les initiatives tentées à ce jour, elle est la seule à être aussi proche de l'aboutissement. Le parti du travail vient d'abandonner, n'ayant pas réuni les signatures nécessaires au dépôt d'une initiative réclamant l'introduction de quotas. Même chose pour les organisations féministes. Et on ne parle pas des trois initiatives parlementaires rejetées par le National pendant la session de janvier. Il est possible que toutes ces demandes de réformes soient venues trop tôt. Ou, mal ressenties dans ce qu'elles ont d'autoritaire et de réducteur, elles auront été interprétées comme autant d'atteintes à la liberté de l'électeur. Peut-être aussi, comme le suggère la politologue Than-Huyen Ballmer-Cao, les femmes déjà élues devraient-elles "aider leurs consœurs à gravir les échelons de la politique".

Taxe sur les poubelles
Les Romands font de la résistance. Si, jusqu'à ce jour, la taxe sur les sacs poubelles

(créée par une loi entrée en vigueur en 1987), est appliquée dans la plupart des 412 communes bernoises, les communes du Jura bernois, elles, sont loin de suivre le mouvement. Et si le délai d'application de la loi (y compris la "rallonge" de 2 ans) arrive à terme le 30 juin, on ne semble pas aller vers une solution rapide du problème. "Nous sommes opposés jusqu'au bout à cet impôt anti-social" déclarait récemment Jean Rémy Chalverat, maire de Moutier. Le maire de la commune la plus importante du Jura bernois (8000 habitants) estime que cette taxe pèsera trop lourd sur le budget des familles nombreuses, grandes consommatrices de sacs de déchets. Se refusant à les pénaliser, Moutier n'a toujours pas déclenché le processus et pense même demander encore une rallonge de six mois au canton. Seulement, pour obtenir une prolongation, les communes en retard doivent avoir fait preuve au préalable de bonne volonté en entamant l'actualisation de leurs paiements.

FRIBOURG

La solidarité cantonale n'est pas pour demain

La péréquation financière ou, si vous préférez, l'aide financière des communes les plus riches aux plus pauvres, n'est pas pour demain. Le Grand Conseil fribourgeois a en effet refusé le projet de loi allant dans ce sens, le renvoyant au Conseil d'Etat qui devra revoir sa copie. Pour les députés, il serait préférable, dans un premier temps, de revoir les rapports régissant le rôle de l'Etat et ceux des 256 communes du canton. En clair : il faudrait procéder à une nouvelle répartition des charges entre canton et communes. L'Etat devrait également parti-

ciper aux efforts de solidarité à l'égard des communes pauvres. Le projet de loi prévoyait de diviser les communes en 2 camps : les "payantes" (32 au total) et les "bénéficiaires" (35). Le critère aurait été le rendement fiscal moyen par habitant.

Affaire du cargo Lucona C'est reparti pour un tour.

L'affaire du cargo Lucona, une tentative d'escroquerie à l'assurance, poursuivra sa tournée des cours fribourgeoises de 1ère instance. Le Tribunal cantonal a en effet renvoyé, devant les juges de la Sarine, la Lucernoise condamnée en 1990 à deux ans et demi de réclusion par ceux de la Singine, mais acquittée en 1991 par les juges du Lac. Le Tribunal cantonal a par contre rejeté le recours du deuxième inculpé suisse, un Fribourgeois qui avait écopé de 3 ans de prison et qui, vraisemblablement, recourra contre cette décision auprès du Tribunal Fédéral. L'affaire du Lucona date de 1977, lorsque ce cargo avait sombré dans l'Océan Indien avec une prétendue installation d'uranium à bord, assurée pour 31 millions de frs.s. Six marins avaient perdu la vie. Le commanditaire du transport, l'autrichien Udo Proksch, avait été condamné le 11 mars 1991 par les tribunaux de son pays à 20 ans de réclusion pour meurtres et escroquerie. L'acquiescement de l'inculpée suisse était attaqué par le Ministère public fribourgeois. Pour ce dernier, comme pour le Tribunal de la Singine, cette femme et son compère fribourgeois ont bel et bien échangé une correspondance falsifiée "prouvant" la livraison de l'usine de traitement. L'un administrait alors Decobul SA, une entreprise bulloise de mécanique de précision, depuis en faillite, et l'autre Zapata SA, une société



boîte aux lettres lucernoise.

GENEVE

Sauvées par les hôteliers

Les Fêtes de Genève ont failli ne pas avoir lieu cette année. Faute de moyens suffisants, l'Office du tourisme de la ville déclarait forfait début mars. Le programme prévu pour la mi-août (du 14 au 16 août) prévoyait un déficit de 424.000 frs.s. et l'Office ne trouvait pas les fonds nécessaires pour équilibrer son budget. Jugeant qu'il était impossible de se passer des Fêtes et du méga-feu d'artifice, les "Big Ten" (les 10 hôtels 5 étoiles) ont décidé d'apporter, avec leurs fournisseurs, une contribution extraordinaire (1,50 frs.s. par nuitée d'août pour les hôtels, 1% sur leurs factures entre le 1er avril et le 31 août pour les fournisseurs).

Genève malade de sa presse

Ils sont inquiets, les Genevois : après le rachat de la "Tribune de Genève", passée dans le giron du lausannois Edipresse, c'est au tour du "Journal de Genève" et "Gazette de Lausanne" de rechercher un partenaire. Des premières négociations avec le groupe Edipresse n'ont rien donné, ce dernier craignant des "conflits d'intérêts". En revanche, les discussions avec Sonor SA (éditeur de "La Suisse") semblent vouloir continuer. Les deux journaux ont déjà des accords d'impression et d'expédition. Une collaboration renforcée, afin de réduire au maximum les coûts de production, paraîtrait somme toute naturelle. Pessimistes, certains Genevois se demandent combien de temps encore leur ville disposera d'un journal bien à elle. Genève a-t-elle encore les moyens de s'offrir un grand journal ? La question reste ouverte.

GRISONS

Toujours actuelle

Malgré la signature de l'accord sur le transit entre la Suisse et la Communauté Européenne, le comité de l'initiative "pour la protestation des régions alpines contre le transit" ne désarme pas. Il estime que cette initiative est toujours d'actualité et doit être soumise à la votation populaire même si le Conseil Fédéral en a demandé le rejet, sans présenter de contre-projet. L'initiative, proposée par des personnes issues des 4 régions alpines (Uri, Valais, Tessin et Grisons) demande que le trafic marchandise frontalier dans sa totalité soit transféré sur les rails dans un délai de 10 ans. Elle demande par ailleurs que l'on ne procède pas à une extension du réseau routier servant au transit (à l'exception des voies de contournement des localités).

JURA

Les Chemins de fer du Jura à la recherche d'un autorail diesel

Les Jurassiens ne veulent pas perdre la liaison ferroviaire Delle-Belfort que la SNCF supprimera dès la fin du mois de mai. Cette ligne est pour les Jurassiens le chemin le plus court pour Paris et ils craignent de voir disparaître également le trafic de marchandises dans un avenir proche. Pierre Etique, Conseiller National jurassien, reconnaît que cette ligne ne peut vivre uniquement grâce aux Jurassiens se rendant à Paris. Aussi estime-t-il important de restaurer et de développer le trafic régional (frontaliers français travaillant en Suisse) et local (écoliers) : le potentiel entre Delle et Belfort existe. D'ailleurs, l'arrivée du TGV Rhin-Rhône près de Belfort vers l'an 2000 devrait rendre

cette ligne encore plus attractive, aussi bien pour les voyageurs que pour les marchandises. D'après le directeur des Chemin de fer du Jura (CJ), Alain Boillat, le Conseil régional de Franche-Comté soutient l'idée d'une solution franco-suisse pour le maintien du trafic voyageurs. Mais il aura fallu attendre les résultats des élections régionales du 22 mars en France pour entamer des discussions sérieuses avec la SNCF. L'on envisage une convention où le Jura et la Franche-Comté seraient impliqués financièrement. Selon Alain Boillat, il faut compter avec un excédent de charges de l'ordre de 400.000 à 600.000 frs.s., à répartir entre la Suisse et la France, pour maintenir et développer le trafic voyageurs sur la ligne Delle-Belfort. Optimistes, les CJ prospectent déjà dans les pays de l'Est pour y trouver un autorail dont le coût devra être inférieur à un million de frs.s.

NEUCHÂTEL

Les chômeurs timbreront une fois par semaine

Surchargés de travail, c'est un comble, les offices de chômage n'arrivent plus à faire face. Le Tessin, Genève, les cantons de Vaud, de Bâle-Ville et de St Gall, sans oublier les villes de Zurich, Winterthur, Berne, Bienne, Schaffhouse et Lucerne recourent déjà à une mesure exceptionnelle qui leur permet d'inviter les chômeurs à ne timbrer qu'une seule fois par semaine, au lieu de deux. Neuchâtel s'installe dans la crise et appliquera, du 1er mars jusqu'au 30 avril, elle aussi cette mesure : le canton comptait fin janvier 3022 chômeurs - 4% de la population active.

Aux urnes

Les 2 et 3 mai prochain, les Neuchâtelois seront appelés

aux urnes, afin de renouveler leurs autorités communales. 2.204 candidats - contre 2.263 il y a quatre ans - sont en lice, répartis sur 26 listes.

SOS Chemins de Fer

Premières visées par les mesures d'économies : les "petites" lignes ferroviaires. On l'a vu en France avec la récente décision d'arrêter l'exploitation de la ligne Delle-Belfort, on le voit en Suisse avec les menaces qui pèsent sur une partie du trafic du Simplon ou dans le cas présent, avec la possible disparition de la ligne Neuchâtel-Pontarlier. La résistance s'organise et divers groupements, dont l'association "Liaisons" et la Région Val-de-Travers, viennent de présenter les résultats d'une étude qui propose des solutions "raisonnables" pour préserver cette ligne. L'étude suggère d'améliorer les horaires entre Neuchâtel et Pontarlier, de renforcer les correspondances à Pontarlier, d'étendre l'abonnement cantonal "Onde verte" à cette région et d'introduire à moyen terme un nouveau matériel roulant pouvant circuler en Suisse et en France. Côté financier, l'analyse tend à démontrer qu'une utilisation plus rationnelle du personnel et du matériel permettrait de réaliser les économies recherchées.

SCHWYZ

L'Axenstrasse fermée

Menacée par la chute possible d'un rocher sur la route, l'Axenstrasse qui relie Brunnen à Siskon le long du lac des Quatre Cantons sera fermée jusqu'au mois de juin. D'ici là, le rocher sera dynamité et un tunnel de déviation, long de 350 mètres, aura été construit : le dynamitage du rocher provoquera en effet la destruction des parties souterraines de la route.



SOLEURE

Une affaire qui fait du bruit

Il n'aura pas fallu longtemps pour que la résiliation par le Conseil Fédéral de la Convention de l'Organisation Internationale du Travail interdisant le travail de nuit des femmes dans l'industrie provoque des heurts. Swatch ETA, une fabrique horlogère de Granges, avait obtenu dès le 6 février dernier l'autorisation du Département de l'économie publique soleurois de faire travailler de nuit 18 personnes, dont 4 femmes. Mais l'interdiction restant valable jusqu'à la fin de l'année, la FTMH (Fédération Suisse des Travailleurs de la Métallurgie et de l'Horlogerie) déposa tout aussi vite un recours auprès du Tribunal administratif de Soleure. De son côté, l'Office Fédéral de l'Industrie et des Arts et Métiers (OFIAMT) déclarait que l'autorisation accordée par Soleure était clairement contraire au droit. Pour la fabrique horlogère, il s'agissait de lutter contre le chômage. D'après Anton Bally, président d'ETA, quinze femmes avaient postulé pour les 4 emplois proposés. Celles qui avaient été retenues devaient former des personnes licenciées par la firme Tschudin à Granges. Seules des femmes pouvaient le faire, car la chaîne de montage de Swatch n'emploie pas d'hommes. Le projet est donc abandonné et les chômeurs de l'entreprise Tschudin resteront sans emploi. Plus grave, les 100 emplois qui devaient être créés à Moutier, où l'entreprise s'appropriait à relancer l'ancienne usine Vénus, sont remis en cause. Les produits qui devaient être fabriqués à Moutier ne pourront plus être montés à Granges, comme cela avait été prévu initialement : il est à croire que les quatre femmes inter-

dités de travail de nuit ont une force de travail sans commune mesure, puisqu'elles auraient dû, si l'on comprend bien M. Bally, former plusieurs personnes et procéder au montage de pièces produites par cent employés... Le président d'ETA insistant sur le désir des femmes de travailler de nuit, Stefan Wild, secrétaire de la FTMH, explique que cela n'a rien d'étonnant, étant donné les bas salaires et l'augmentation du chômage. Il confirme aussi que dans plusieurs usines de la SMH (Société de Micro Electronique) à Granges, les employées sont obligées de venir pointer une heure avant le début de leur horaire, chose que dément formellement ETA.

TESSIN

Sous le choc

Les Tessinois sont sous le choc. Ils ne comprennent pas. Un soir du mois de mars, à Rivera, une bourgade tessinoise, un homme a tué six personnes et blessé grièvement six autres. Des familles sont à jamais brisées par un homme pris de folie. Personne n'arrive à expliquer son geste et lui ne l'expliquera jamais : il s'est pendu dans sa cellule quelques jours plus tard. Venu d'Italie en 1979, au chômage depuis 4 mois, Erminio Criscione était un homme sans histoire, gentil et sérieux, diront ceux qui le connaissaient. Mais un soir, il a pris son fusil, a sonné à la porte de quatre maisons. Et a tiré. A Origlio, sur un homme qui avait été avec lui à l'école commerciale du soir, huit ans auparavant : il ne sera que légèrement blessé. Criscione s'est ensuite rendu à Pressagona, chez le Conseiller National Adriano Cavadini, directeur de la Chambre de Commerce et du cours du soir à l'époque où Criscione le suivait. Trouvant porte close, Criscione est allé à

Rivera. D'abord chez un ancien patron, absent ce soir-là, lui aussi. Puis chez Dario Solcà, un conseiller municipal à qui il avait eu affaire à son arrivée à Rivera. C'est Luca, le fils de Dario Solcà, qui ouvrit. Il mourra douze heures plus tard, des suites de ses blessures. Dario et Lucia Solcà, ses parents, sont tués sur le coup. Le scénario se répète à Soresina, un hameau proche de Rivera : il sonne chez un ancien logeur, Paolo Balerna. Trois morts et quatre blessés, dont une petite fille de 4 ans. Criscione s'est ensuite rendu à Massagno, chez un professeur de ce cours du soir qui semble l'avoir tellement marqué. Après avoir tiré sur la femme de l'enseignant, il a pris la fuite et est retourné chez Cavadini, avant de se rendre à la police. Le cauchemar s'arrêtera là. Mais aujourd'hui encore, personne n'est capable d'expliquer ce geste, personne ne comprend ce qui a pu se passer dans la tête de cet homme qui ressemblait tellement à tout un chacun.

Le WWF opposé aux canons à neige au Monte Tamaro

La station du Monte Tamaro (1130/1640 mètres d'altitude), à mi-chemin entre Lugano et Bellinzona, ne bénéficie pas de bonnes conditions d'enneigement et la gestion de ses installations de remontées mécaniques est déficitaire. Pour y remédier, une solution : y faire installer des canons à neige. Ce sera, théoriquement, bientôt chose faite, puisque le Département cantonal du territoire vient de l'y autoriser. Théoriquement, car le World Wildlife Fund et la Société Tessinoise pour l'Art et la Nature (STAN) s'y opposent. Selon ces deux organisations, il faut favoriser un tourisme qui tienne compte davantage de l'environnement

et de la "vocation naturelle du paysage tessinois". Sous entendu : s'il n'y a pas de neige, il faut faire sans. Et elles estiment qu'"un enneigement artificiel n'est pas seulement déconseillé pour des raisons économiques, mais également à cause de l'énorme quantité de kilowatts nécessaires, soit un dixième de l'énergie utilisée par toutes les installations d'enneigement artificiel". Sans oublier que les canons à neige dévorent des millions de mètres cubes d'eau, que la neige artificielle détruit presque toute la flore et que l'on ignore encore à ce jour si la bactérie utilisée pour que la neige "tienne" aura ou non des effets négatifs sur l'environnement. Coût de l'opération pour le Monte Tamaro : 5,8 millions de frs.s. chaque hiver, pour 107.000 m² de pistes. Un financement assuré à 90% par des subventions cantonales et fédérales, ainsi que par des dons du Sport Toto.

THURGOVIE

Dans le rouge

Pour la première fois depuis 20 ans, le canton de Thurgovie annonce des comptes déficitaires pour 1991 avec un déficit de 38,8 millions de frs.s. On s'attendait à pire (le budget prévoyait un déficit de 51,9 millions) mais des rentrées supplémentaires d'impôt, évaluées à 17,7 millions expliquent ce "mieux".

URI

Elections au gouvernement cantonal

Le parti démocrate chrétien (PDC) du canton d'Uri lance deux candidats dans la course au poste de représentant des paysans au gouvernement urais. La tradition du canton veut en effet que les paysans placent un de leurs représentants au gouvernement. Hans



Zurfluh, démissionnaire (il était directeur du département cantonal de l'agriculture) pourrait être ainsi remplacé par Martin Furrer ou par Joseph Zurfluh. Les trois autres conseillers d'Etat du PDC sortants se représenteront.

VALAIS

Le Festival BD de Sierre n'est pas mort

L'édition 92 aura lieu. Le Festival international de la bande dessinée de Sierre paraissait moribond après la perte de son sponsor principal en septembre dernier. Il n'en est rien et les organisateurs ont pu présenter les grandes lignes de l'édition 1992 et les comptes rassurants de la précédente manifestation. La défection du sponsor principal, un fabricant de cigarettes qui pesait pour quelque 150.000 frs.s. sur un budget de 850.000, est certes un coup dur pour l'organisation. La direction du festival n'a pourtant pas baissé les bras et l'édition 92 aura lieu, mais sera, le cas échéant, redimensionnée en fonction des moyens financiers. Le trou budgétaire créé par le départ de l'industriel ne pourra certainement pas être comblé par un seul nouveau sponsor. Il faudra donc en trouver plusieurs. L'édition 92 se déroulera du 18 au 21 juin 1992. Il est prévu de faire une large place à la BD américaine, anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb obligeant.

VAUD

Elections à l'Exécutif de Morges

Il fallait remplacer le radical Werner Saurer, démissionnaire. C'est Jacques Zbinden, socialiste, qui enlève un siège au parti radical, avec seulement 3 voix d'avance. La municipalité se compose doréna-

vant de 2 radicaux, 2 libéraux, 2 socialistes et 1 "Entente Morgienne".

Sur mesure

Franco Sbarro, l'artisan de l'automobile, a ouvert son école. Installée à Grandson, elle est ouverte à 28 apprentis qui y réaliseront, en trois mois, trois prototypes : une voiture écologique, une de série et une "de rêve", qui seront exposées en première mondiale en 1993 au Salon de l'automobile de Genève. Le programme de base de l'Espace Sbarro va de la conception à la production de nouvelles voitures, en passant par toutes les étapes de la création. Ce sont environ dix métiers qu'apprendront les élèves. Choisis parmi 360 candidats, âgés de 20 ans en moyenne, ils proviennent de 8 pays et auront dû verser 50.000 frs.s. (des bourses ont été offertes par des entreprises) en frais d'écologie.

Polémique

Les Lausannois ont beaucoup parlé du Musée de l'Elysée, ces dernières semaines. Et pour cause. Son fondateur, Charles-Henri Favrod a bien failli se voir refuser la prolongation qu'il avait demandé au Conseil d'Etat. Arrivant à l'âge de la retraite en avril, il avait demandé de pouvoir continuer sa tâche au musée jusqu'en 1995, dixième anniversaire de l'institution. Mais le Conseil d'Etat ne se pressait pas de répondre, laissant courir les rumeurs les plus folles, les critiques les plus acerbes. On reprochait, entre autre, à Henri Favrod d'avoir dépassé son budget de quelque 700.000 frs.s. Ce que ce dernier ne niait pas : il les a utilisés à l'achat de 4.000 photographies, montrées dans le cadre du 700ème à Fribourg et à Lausanne. Dans les coulisses, on entendit Pierre Keller, ex-délégué du canton au 700ème,

dire qu'il se sentait prêt à prendre la relève. On vit le journal "24 H" lancer une campagne "sauvons le musée Charles Favrod" et récolter 300 lettres en trois jours, on apprit que Jean-Luc Godard rétrocédait le prix de 100.000 frs.s. qu'il avait reçu du Musée, audit Musée, on entendit le Conseiller d'Etat Pierre Cevey interdire à MM. Favrod et Keller de parler à des journalistes, bref, un beau chaos régnait sur la ville. Et puis la sagesse, plus exactement le bon sens, reprit le dessus : si Charles Henri Favrod n'a toujours pas le droit de parler aux journalistes, il sait au moins que son contrat sera reconduit jusqu'à la date désirée.

ZURICH

Zurich en chiffre

Zurich continue à mériter son titre de canton le plus peuplé de Suisse : le canton a vu sa population s'accroître de 1%, atteignant le chiffre de 1.166.039 habitants en 1991. La proportion des étrangers est de 20%.

Mort d'un pionnier du cinéma

Le comédien et metteur en scène Erwin Kohlund n'est plus. Décédé à l'âge de 77 ans, il avait fait parler de lui dès 1941

lorsqu'il fut l'interprète principal de "Roméo et Juliette au village", film réalisé d'après le roman de Gottfried Keller. Il s'était aussi fait connaître par ses mises en scène de "Tell" à Altdorf (il a monté la pièce de Schiller à neuf reprises) et du Grand Théâtre du monde à Einsiedeln. Peintre à ses heures, après divers engagements sur les scènes allemandes, il joua surtout à Bâle, Lucerne et Zurich.

Projet de logement dans le centre de Zurich

Les électeurs de la Ville de Zurich devront se prononcer en juin prochain sur un crédit de 65 millions de frs.s. L'argent financera la construction de logements dans le centre de Zurich, dans le quartier de Selnau. Deux seront des communautés d'habitations comprenant chacune 7 appartements. Au total 31 logements seront subventionnés par la Confédération, le Canton et la Ville. Si le souverain zurichois accepte le crédit, les constructions pourront donc avoir jour sur le terrain de l'ancienne gare de Selnau, qui n'est plus utilisée depuis le prolongement de la ligne Sihl-Zurich-Uetliberg jusqu'à la gare principale. ■

Publicité

R E S T A U R A N T

L'Image

UN COMPATRIOTE VOUS ATTEND AU
6, RUE DU PUIS DES ESQUILLES
34000 MONTPELLIER TÉL. 67.60.47.79



Spécial Elections

■ Elections cantonales.

Une seule surprise a marqué les élections aux gouvernements des cantons de Bâle-Ville, Valais, St Gall et de Thurgovie : la socialiste Veronica Schaller a été élue au 2ème tour au Conseil d'Etat de **Bâle-Ville**. Elle est ainsi la première femme à accéder au gouvernement bâlois et la 8ème à accéder à un exécutif cantonal (*). A Bâle toujours, le libéral Ulrich Vischer succède à Peter Faklam (PLS). Le socialiste Remo Gysin, souvent critiqué pour son peu d'intérêt pour la collégialité, n'a pas été réélu. Deux nouveaux accèdent par contre à l'exécutif : Christoph Stutz (PDC) et Jörg Schild (PRD). En **Valais**, le radical Serge Sierro, candidat unique à la succession de Bernard Comby (PRD) au Conseil d'Etat, a été réélu comme prévu. Mais ce ne fut pas un pébiscite du souverain valaisan : 28 % de votants avaient glissé un bulletin blanc dans l'urne ce jour-là... Pas de surprise non plus dans le canton de **St Gall**, où les sept candidats présentés en commun par les trois partis gouvernementaux ont été élus. La formule magique - 3 PDC, 3 PRD, 1 PS - a donc été reconduite. Le socialiste Hans Rohrer, qui se représentait, a enregistré le meilleur score, suivi de Karl Mätzler (PDC), Walter Kägi (PDC, nouveau), Burkhard Vetsch (PRD, sortant), Peter Schönenberger (PRD, nouveau), Alex Ober-

(*) Cinq femmes sont actuellement en fonction dans les cantons de Zurich (Heidi Lang, PS, depuis 1983), Lucerne (Brigitte Mürner-Gilli, PDC, 1987), Schwyz (Magrit Weber-Röllin, PDC, 1988), Soleure (Cornelia Füg, PRD, 1988) et Fribourg (Ruth Lüthi, PS, 1991). Deux autres femmes ont siégé dans un exécutif cantonal mais n'ont pas été réélues : Leni Robert (Liste Libre, de 1986 à 1990) à Berne et Roselyne Crausaz (PDC, de 1987 à 1991), dans le canton de Fribourg.

holzer (PDC, ancien) et Hans Ulrich Stöckling (PRD, sortant). Rien de nouveau en **Thurgovie**, excepté l'élection du radical Hermann Lei, qui occupera le siège laissé vacant par son collègue de parti, Arthur Haffter. Les quatre sortants - Hermann Bürgi (UDC), Hanspeter Fischer (UDC), Ulrich Schmidli (PS) et Philipp Stähelin (PDC) ont été reconduits dans leurs fonctions.

■ Votations cantonales.

En marge des votations fédérales et de diverses élections, les citoyens de 12 cantons ont eu à se prononcer, le 16 février dernier, sur quelque 17 objets. Les électeurs **argoviens** ont clairement refusé l'initiative populaire cantonale "économiser l'énergie - sauvegarder l'environnement", suivant ainsi l'avis du parlement et de l'exécutif cantonal. Les partis bourgeois - excepté les démocrates suisses - étaient opposés à cette initiative qui voulait réduire le plus possible la consommation d'énergie non renouvelable dans le canton. Leurs arguments : une loi sur l'énergie est actuellement en préparation et le texte soumis au vote contenait des revendications trop extrêmes. Le résultat le plus marquant est venu de **Berne**, où le peuple a refusé l'octroi d'une autorisation définitive pour l'exploitation de la centrale nucléaire de Muhleberg. La gauche et les écologistes y étaient opposés, arguant des risques que l'installation ferait courir à la population. Mais il ne s'agissait que d'un vote consultatif, le Conseil Fédéral étant le seul à avoir compétence en ce domaine. Les Bernois ont aussi refusé, à une forte majorité, l'initiative du parti des automobilistes demandant une diminution des impôts sur les véhicules à moteurs. Ils ont par contre dit oui à la remise en service du vieux vapeur le "Blumlisalp" qui, à 86 ans, reprendra le chemin du lac de Thoune dès le mois de juin, l'Etat garantissant le déficit de son exploitation jusqu'à concurrence de 300.000 frs.s. A **Fribourg**, l'autonomie communale ("Les communes sont autonomes dans les limites de la constitution et de la loi") sera désormais inscrite dans la constitution comme dans les autres cantons. Le souverain a très nettement approuvé cette modification qui ne fait que confirmer un principe déjà garanti par le droit communal. A **Genève**, le développement des soins à domicile et l'article constitutionnel garantissant le droit au logement ont été largement acceptés, malgré l'opposition de la droite. La nouvelle loi sur l'aide à domicile permettra d'éviter ou de raccourcir les séjours à l'hôpital et à plus de personnes âgées de rester chez elles. Les **Lucernois** ont accepté la nouvelle loi sur les bourses d'études,

qui améliore l'aide aux étudiants et apprentis de familles modestes. Un référendum avait été lancé par un comité de femmes qui craignait que l'âge maximum de 30 ans fixé pour le droit à une bourse ne défavorise les mères de famille désireuses d'apprendre un métier : mais des exceptions sont toutefois possibles. A **Schwyz**, et pour la cinquième fois depuis 1968, les électeurs ont refusé une majoration des traitements de leurs conseillers d'Etat. Le gouvernement et le parlement demandaient une augmentation de 24.000 frs.s. pour les traitements des conseillers, qui seraient ainsi passés à environ 160.000 frs.s. par an. Rejetée également, la nouvelle loi sur le droit de cité, qui tentait d'harmoniser le droit cantonal avec les dispositions fédérales, en réalisant l'égalité des droits entre hommes et femmes. Les **Soleurois** ont rejeté une loi prévoyant un fonds de péréquation pour l'aménagement du territoire. Les radicaux étaient opposés au prélèvement de 5 % sur les gains immobiliers. La loi sur les communes a par contre été acceptée. Pas d'interdiction de chasse du petit gibier au **Tessin**, ainsi en a décidé le souverain : l'initiative du Mouvement des Jeunes Progressistes qui ne voulait plus laisser aux chasseurs les animaux sauvages, mammifères et oiseaux, à l'exception du gros gibier, a été refusée à une nette majorité. En **Thurgovie**, les citoyens ont massivement accepté la suppression du tribunal criminel. Désormais, les délits graves seront jugés en première instance par les tribunaux du district. A **Zoug**, les citoyens ont rejeté un crédit de 2,28 millions de frs.s. destiné à la formation aux cours de français des instituteurs en école primaire. Cet enseignement n'était pas contesté, mais l'Union Démocratique du Centre (UDC) avait lancé un référendum contre le dédommagement prévu pour les instituteurs pendant leurs 4 semaines de formation qui doivent avoir lieu pendant leurs vacances. A **Zurich**, les allocations familiales passeront de 100 à 150 frs.s. par enfant et par mois, au minimum. Le peuple a accepté à une forte majorité cette augmentation combattue par la droite.

■ A Zurich, la droite gagne du terrain

Les Zurichois devaient également élire un nouveau membre à l'exécutif municipal de leur ville, en remplacement du socialiste Jürg Kaufmann, démissionnaire. C'est le radical Hans Wehrli qui, avec un total de 49.298 voix, l'emporte largement sur son adversaire écologiste Peter Niggli (33.120 voix). L'exécutif zurichois est désormais composé de trois socialistes, de deux radicaux, deux démocrates chrétiens, un évangelique et un hors parti. Avec Hans Wehrli, c'est l'aile droite des radicaux qui entre à l'exécutif. Issu d'une ancienne famille de meuniers, ce biochimiste dirige aujourd'hui l'entreprise familiale. Jusque-là très discret dans la vie politique zurichoise, il a pourtant promis, durant la campagne électorale de redorer le blason zurichois et d'apporter ses qualités de meneur d'hommes dans un exécutif "rouge-vert" qui, d'après la droite, manque de poigne. Critiquant la situation financière catastrophique de la ville, ses problèmes de sécurité et de drogue, Hans Wehrli s'est déclaré partisan d'économies drastiques et préconise une réduction du personnel municipal. Quant à la lutte contre la drogue, le radical se dit favorable à la fermeture du Platzspitz et à une remise contrôlée d'héroïne. Il veut aussi résoudre les problèmes de trafic de la ville en construisant de grandes artères sur les axes principaux. Et se déclare opposé à la fermeture estivale du centre ville au trafic privé comme au nouveau plan de zones, qui freinerait, selon lui, le développement de la cité. La droite zurichoise a donc reconquis avec Hans Wehrli, comme elle l'espérait, son deuxième siège perdu il y a deux ans. L'écologiste Peter Niggli, un journaliste de 42 ans, paye lui les difficultés actuelles de la gauche zurichoise. Divisée, elle est confrontée aux problèmes du pouvoir. La majorité rouge-verte de l'exécutif, si elle fait preuve de fermeté en fermant le Platzspitz (ce qui devrait, à long terme, lui servir) doit pour l'instant faire face aux conséquences de cette fermeture. Et la présence accrue de toxicomanes dans les quartiers voisins de la place effraie les citoyens qui ont de plus en plus l'impression que la situation échappe aux autorités. ■